

Fiche technique du produit

Spécifications



TeSys LA7D - déclenchement ou réarmement électrique à distance - 110Vcc/ca

LA7D03F

! Arrêt de commercialisation

! La production de ce produit a été arrêtée le: 31 déc. 2016

! Fin de service le: 31 déc. 2023

Statut commercial: Arrêt de com.

Principales

Gamme	TeSys
Type de produit ou équipement	Déclenchement électrique à distance
Nom de l'appareil	LA7D
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire électrique
Compatibilité produit	LRD43... LR3D15... LR2D LRD33... LR3D43... LR3D35... LRD15... LR3D33...
[Uc] tension circuit de commande	110 V CA 50/60 Hz 110 V CC

Complémentaires

Puissance d'appel maximale en VA	100 VA
Puissance d'appel en W	0...100 W
Poids Net	0,09 kg

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	4,700 cm
Largeur de l'emballage 1	4,800 cm
Longueur de l'emballage 1	5,200 cm
Poids de l'emballage (Kg)	106,000 g
Type d'emballage 2	S01
Nb produits dans l'emballage 2	32
Hauteur de l'emballage 2	15,000 cm
Largeur de l'emballage 2	15,000 cm
Longueur de l'emballage 2	40,000 cm
Poids de l'emballage 2	3,589 kg

Clause de non responsabilité : Cette documentation n'est pas destinée à remplacer ni ne peut servir à déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits dans le cadre d'une application spécifique

Garantie contractuelle

Garantie (en mois)	18
--------------------	----



Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées](#) >

Use Better

📦 Matières et Substances	
Emballage avec carton recyclé	Oui
Emballage sans plastique	Oui
Directive RoHS UE	Conforme
Régulation REACH	Déclaration REACH

Use Longer

🕒 Prolongation de vie	
Réparation	Non

Use Again

🔄 Réemballer et réusiner	
Reprise	Non
Label DEEE	 Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.